

Municipalité de Hope Town
Déneigement pour 2 ans – 2026-2027, 2027-2028

La Municipalité de Hope Town (Maître de l'ouvrage) demande des soumissions pour le déneigement des routes de la Municipalité.

Toute soumission doit, pour être considérée valide, être préparée et accompagnée des documents requis mentionnés dans la soumission.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) au www.seao.ca à partir du 7 août 2026. L'obtention des documents est sujette à la tarification applicable définie par le SÉAO.

La date limite de dépôt des plaintes (DDP) à inscrire au SÉAO est le 20 août 2026 et la date limite pour répondre aux plaintes (DRP) est le 28 août 2026.

La responsable de l'appel d'offres du Maître de l'Ouvrage est Madame Sonia Aspirot, directrice générale et greffière-trésorière, au (418) 752-2137 ou encore par courriel au dg@municipalitehopetown.ca. Toute question doit obligatoirement être adressée à cette personne.

Les soumissions doivent être reçues à l'hôtel de ville situé au 209, route 132 Ouest, Hope Town, le 3 septembre 2026 à 11h00 (Heure de l'Est selon l'horloge officielle du CNRC). Les soumissions alors reçues seront ouvertes publiquement immédiatement à la suite de l'heure de tombée mentionnée précédemment.

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. Le Maître de l'ouvrage ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes encourues par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À HOPE TOWN, CE 4 AOÛT 2026

Sonia Aspirot
Directrice générale et greffière-trésorière